

Travaux de la Chambre

M. le Président: Je remercie le député de me donner avis. Je peux lui garantir que la réponse est oui.

Des voix: Bravo!

M. Friesen: Monsieur le Président, je n'ai pas pu venir à la Chambre ce matin au moment des affaires courantes et plus précisément au moment des pétitions. Je me demandais si je ne pourrais pas avoir le consentement unanime de la Chambre pour présenter une pétition.

Des voix: D'accord.

M. le Président: Le député a demandé le consentement unanime pour présenter une pétition.

Des voix: D'accord.

M. le Président: Accepté.

AFFAIRES COURANTES

• (1510)

[Traduction]

PÉTITIONS

LA JUSTICE

M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, cette pétition a trait à celle qu'a fait circuler la famille de Villiers, de Toronto, au sujet de la mort tragique de leur fille. Elle dit ceci: «Nous soussignés, résidents du Canada, à l'appui des parents de Nina de Villiers [. . .] demandent que le Parlement reconnaisse que les crimes violents contre la personne sont sérieux et abhorrés par la société et qu'il modifie en conséquence le Code criminel du Canada, la Loi sur la réforme du cautionnement de 1972 et la Loi sur la libération conditionnelle. Plusieurs électeurs de ma circonscription l'ont signée.

Je leur souhaite bonne chance et espère que le gouvernement s'occupera bientôt de cette question.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, comme c'est la dernière séance avant Noël, je voudrais poser au leader du gouvernement

à la Chambre la question traditionnelle, à savoir s'il pourrait dire à la Chambre quels sont les travaux auxquels nous devons nous attendre à la rentrée du Parlement, le 3 février.

J'aimerais également savoir si le leader du gouvernement à la Chambre est en mesure de nous faire savoir précisément la date à laquelle le budget fédéral sera déposé—ce sera en février, je présume, mais aucune date précise n'a été fixée. Pourrait-il nous donner des précisions à ce sujet?

Enfin, pourrait-il nous dire si, en ce qui concerne la tenue possible d'un référendum, une loi d'autorisation sera ou non bientôt déposée?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, pour ce qui est des travaux de la Chambre, nous finirons d'examiner le projet de loi C-32 à l'étape du rapport, après quoi nous ajournerons pour prendre un repos bien mérité.

À la rentrée, un nombre considérable de projets de loi que j'aimerais examiner nous attendent. Je demande au leader parlementaire ainsi qu'à celui de l'autre parti et aux députés de faire preuve d'indulgence sur ce plan. Je les informerai des priorités du gouvernement bien avant le 3 février. Il faudra voir quels sont les ministres qui pourront participer aux débats. En ce qui concerne le budget, on peut s'attendre à ce qu'il soit déposé aux alentours de la troisième semaine de février, selon la coutume établie par ce gouvernement et acceptée par tous dans ce pays.

Pour en venir aux plébiscites et autres, cette question sera, comme je l'ai déjà indiqué, examinée plus tard, et ce pour de nombreuses raisons, notamment—et ce n'est pas la moindre—parce que j'aimerais avoir, pour l'étudier, le rapport de la Commission royale sur la réforme électorale qui est un élément important dont on doit tenir compte avant d'envisager une telle mesure législative.

M. Dingwall: Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait peut-être indiquer à la Chambre si certains ministres ou autres désirent encore faire des déclarations à la Chambre aujourd'hui.

M. Andre: Je suis sûr que nous aimerions tous souhaiter à chacun un joyeux Noël. À part ça, je ne vois guère pourquoi les députés ne voudraient pas mettre rapidement fin aux débats pour pouvoir s'en aller en vacances.